

plus de quatre mille hectares—ce qui lui donnait un revenu de plus de six cents francs pour six mois de l'année, divisés par deux voyages.

Bientôt on regarda le *grand moine* comme un sorcier. Quelques paysans le cernèrent, un jour, dans les champs, pour lui faire un mauvais parti—mais il disparut.

On ne trouva à sa place qu'une légère fumée soufrée qui sortait du trou d'une taupinière.

Evidemment, le *grand moine* s'était sauvé par là!

Heureusement pour le taupier, un sage de l'endroit prouva que le *grand moine* ne pouvait être un sorcier. En effet, ne mangeait-il pas du pain de la ferme, quoique ce pain n'eût été entamé qu'après la formalité habituelle :—une croix tracée sur chaque côté du pain, par l'extrémité du couteau ?

J'avais alors à peine quinze ans. Quel homme que ce taupier ! Imaginez qu'il avait créé des êtres vivants. Nous avons encore dans le pays une race de bassets à jambes torses—si torses qu'une femme pourrait suivre ces bassets quond ils sont sur la trace d'un lièvre. On sait que moins un basset va vite—plus précieux il est. Le *grand moine* avait lié jadis d'une certaine façon les jambes des chiens-ancêtres quand ils étaient tout petits. A la quatrième génération les jambes de devant des chiens étaient d'une difformité parfaite. Auprès d'elles, les jambes de Quasimodo eussent paru droites !

Le *grand moine* avait, par le même procédé et en inci-